

ALLOCATION
A L'OCCASION DU XXVEME ANNIVERSAIRE
DE L'UNICE

P A R

MONSIEUR GASTON E. THORN
PRESIDENT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Bruxelles, le 1er décembre 1983

EMBARGO: 13 heures

Mesdames,
Messieurs

Permettez-moi de vous dire combien Je suis heureux de m'adresser à vous à l'occasion du XXVème anniversaire de l'UNICE. Créée le 1er mars 1958, cette organisation a le même âge que la Communauté économique européenne au sein de laquelle elle s'est chargée de faire entendre la voix des industries européennes.

Aujourd'hui, Je me limiterai à dire deux mots sur le contexte politique et économique dans lequel nous opérons, sur les quelques priorités à retenir et sur la nécessité d'une action concertée pour les faire aboutir.

Récemment, la Commission a fait une série de propositions touchant à la plupart des grands dossiers communautaires : l'approfondissement du marché intérieur (simplification des formalités, normalisation, coopération inter-entreprises ...), la réforme de la PAC, la promotion de l'investissement productif et de la

recherche, le développement des politiques

recherche, le développement des politiques des transports, de l'informatique, des télécommunications, de la biotechnologie, la rationalisation et le renforcement des fonds structurels communautaires, et l'accroissement des ressources de la Communauté. Voici les domaines prioritaires.

A cet égard, les délibérations des différentes Instances du Conseil des Ministres sont d'une lenteur décevante, freinées par les administrations et les techniciens, faute d'impulsion de la part des responsables politiques.

Le processus de décision communautaire est pratiquement bloqué en dépit du fait qu'il concerne très largement des propositions qui produiront des bénéfices évidents pour nos économies sans pour cela, dans la plus grande partie des cas, provoquer des dépenses budgétaires.

Sans vouloir aborder les risques de toute nature que ce blocage fait désormais peser sur la vie même de la Communauté, je voudrais dire qu'il a, dans le domaine de l'entreprise privée, un coût croissant, celui du cloisonnement étouffant des marchés des produits et des services, notamment des transports et des marchés

financiers. C'est le coût de

financiers. C'est le coût de la "non-Europe", comme l'appelle Michel ALBERT. Un exemple : l'absence d'un vrai Marché Commun en matière de commandes publiques prélève inutilement plus de 40 milliards de dollars sur les contribuables. Un autre exemple : le coût global du passage des frontières intra-communautaires peut être évalué à 12 milliards par an. L'addition de ces deux chiffres représente les 2/3 de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et deux fois le budget de la Communauté.

La récente déclaration de M. CARLI témoigne de l'impatience tout à fait Justifiée des milieux industriels européens et de l'importance qu'ils attachent au fait que la Communauté prenne un nouvel élan et s'attaque au problème crucial du développement industriel en Europe. M. CARLI souligne que "la Communauté n'a pas été créée pour gérer la décadence de l'Europe", soutient la nécessité de mettre rapidement en oeuvre une stratégie communautaire, et rappelle que la recherche, l'innovation et l'adaptation aux nouvelles technologies, sont les clés du succès. Je partage entièrement ce point de vue.

Le Memorandum que l'UNICE a adressé

Le Memorandum que l'UNICE a adressé au Conseil Spécial de novembre 1983 d'Athènes est un excellent document. Il appelle de la part de la Commission la satisfaction de constater que l'UNICE apporte son soutien à l'ensemble des propositions visant à améliorer l'environnement et la compétitivité des entreprises européennes.

De telles prises de positions de la part des milieux d'affaires sont sans aucun doute, souhaitables pour faciliter les décisions politiques qui s'imposent mais elles manqueraient singulièrement d'efficacité si elles ne s'accompagnaient d'actions de persuasion en profondeur auprès des gouvernements des Etats membres.

Je suis tout à fait conscient des difficultés qu'il y a à organiser de telles actions étant donné l'hétérogénéité du marché industriel. Toutefois, cela ne doit pas être une cause de découragement, car il y a suffisamment de points notamment ceux qui concernent l'environnement, économique et réglementaire sur lesquels la majorité des opérateurs doit pouvoir trouver des éléments de convergence.

Je dois vous demander si vous ne

Je dois vous demander si vous ne pouvez pas faire davantage pour renforcer la Communauté européenne dans ses aspects qui vous concernent le plus directement. Ne serait-il pas souhaitable que les efforts poursuivis par l'UNICE au niveau européen pour représenter les vues de l'industrie soient relayés de façon plus soutenue au niveau national à travers les fédérations affiliées et quelques industriels de grande renommée? Au lieu de concentrer, dans chaque Etat membre, l'attention sur les questions "nationales", souvent dans un but protectionniste, il faudrait que les fédérations nationales agissent conjointement auprès des Autorités des différents Etats membres afin qu'elles prennent certaines positions précises permettant d'accélérer la prise de décisions.

A cette fin, il pourrait être utile d'identifier en commun les priorités à retenir pour une action conjointe avant le Sommet européen du mois de mars. C'est la raison pour laquelle je viens de proposer à M. CARLI une réunion restreinte avec les Présidents des DIX Fédérations nationales, les Membres de la Commission les plus directement intéressés et moi-même, au courant du mois de janvier.

Comme Paul-Henri SPAAK l'a dit

Comme Paul-Henri SPAAK l'a dit un jour "il n'est pas trop tard mais il est temps". La prise de conscience de l'importance du développement industriel pour l'avenir de l'Europe n'a jamais été aussi vive. D'autre part, il est clair pour tous qu'il ne peut y avoir de renouveau soutenu de notre développement industriel sans "plus d'Europe".

Il y a là incontestablement une opportunité à saisir pour l'industrie si elle parvient à traduire dans ses choix quotidiens d'actions l'esprit communautaire que l'UNICE met en avant pour appeler les décisions politiques.
